

20 أكتوبر 2025

CONFIDENTIEL

De Quoi j'me Mêle

◀ 5



C'est parti pour la révision des listes électorales

LA PÉRIODE de révision ordinaire des listes électorales a débuté, hier, et se poursuivra jusqu'au 18 novembre 2025, a rappelé l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Les citoyens non inscrits et ayant atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre 2025 sont invités à se faire enregistrer auprès des commissions locales. Les électeurs ayant changé de résidence doivent également actualiser leur inscription dans la commune d'accueil. Ceux qui ont modifié leur adresse à l'intérieur de la même municipalité ou constaté une erreur peuvent demander la mise à jour de leurs données. Les démarches se font auprès des délégations communales, de 9h à 16h, sauf les vendredis et samedis. Les Algériens résidant à l'étranger sont tenus de s'adresser à leurs représentations diplomatiques ou consulaires.